

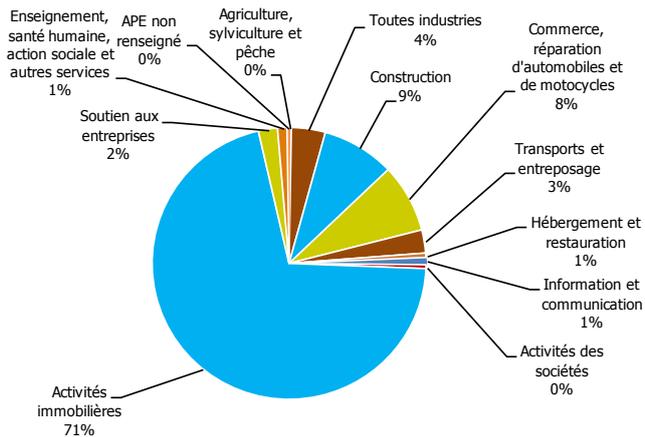
Suivi des crédits aux entreprises en Guyane au 30 juin 2013

- Au 30 juin 2013, l'encours total de crédits aux entreprises est de 1 522,7 M€, en recul de 1,8 % sur le trimestre et en progression de 3,3 % sur un an. L'encours de crédits mobilisés qui s'élève à 1 363,3 M€ suit la même tendance : il se contracte sur le trimestre (- 1 %), mais enregistre une progression sur un an (+6,1 %). Les encours de crédits mobilisables correspondant à la part non utilisée mais disponible de lignes de crédits confirmés, diminuent de 8,2 % sur le trimestre et de 15,8 % sur un an.
- Avec 71 % des crédits, la part liée aux activités immobilières est prépondérante. Les bailleurs sociaux concentrent toutefois à eux seuls plus de 70 % des encours. Hors bailleurs sociaux, l'encours des crédits accordés aux activités immobilières s'élève à 289,5 M€, soit 19 % du total, en baisse de 6,2 % sur le trimestre mais en hausse de 1,6 % sur l'année. Avec 5,3 % des crédits mobilisés et 36,7 % des crédits mobilisables, le secteur de la construction concentre 8,6 % de l'encours global, en baisse de 1,8 % sur le trimestre mais en augmentation de 3,1 % sur l'année. Le secteur du commerce représente 7,5 % des crédits mobilisés et 13,6 % des crédits mobilisables avec un encours global qui diminue de 1,1 % sur le trimestre et de 6,7 % sur l'année.
- Les GE, PME et TPE représentent 20 % de l'encours de crédits mobilisés, soit 272 M€, en baisse de 7,8 % sur le trimestre et en hausse de 1,5 % sur l'année. Sur ce total, les PME qui représentent la part la plus élevée (62 %, soit 169,7 M€), reculent de 8,3 % sur le trimestre, mais augmentent de 18,5 % sur l'année. Avec 85,3 M€, les TPE voient leur encours diminuer de 8,5% sur le trimestre et de 11,7 % sur l'année. L'encours de crédits aux GE s'établit à 17,1 M€, en faible progression de 0,6 % sur le trimestre mais en recul notable de 39,6 % sur l'année. Les entreprises ayant des activités liées au secteur immobilier concentrent 77 % des encours soit 1 055 M€, en stagnation sur le trimestre (+ 0,1 %) et en hausse sur l'année (+ 5,7 %).

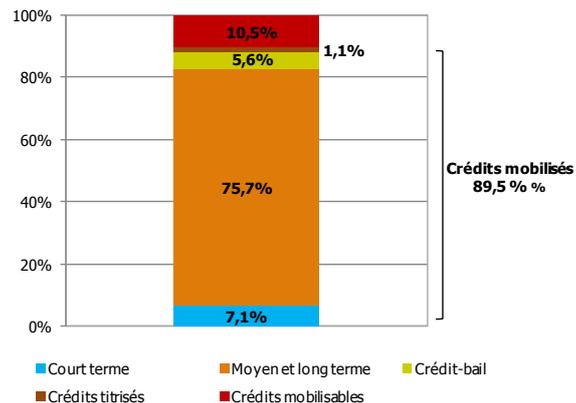
LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	Crédits mobilisés			Crédits mobilisables			Crédits mobilisés et mobilisables		
	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Agriculture, sylviculture et pêche	3,8	0,2%	10,3%	0,2	10,5%	-48,0%	4,1	0,7%	4,2%
Toutes industries	46,4	-14,5%	-10,8%	14,7	-6,3%	-16,8%	61,1	-12,7%	-12,3%
<i>dont industrie manufacturière</i>	20,2	-6,2%	-5,1%	13,2	-6,3%	-19,5%	33,4	-6,2%	-11,3%
Construction	72,5	-6,6%	12,4%	58,5	4,9%	-6,5%	131,0	-1,8%	3,1%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	102,5	-2,2%	-3,6%	21,7	4,3%	-18,9%	124,1	-1,1%	-6,7%
Transports et entreposage	37,5	20,5%	142,0%	4,4	-59,9%	22,1%	41,9	-0,4%	119,5%
Hébergement et restauration	7,4	-24,6%	-24,8%	0,5	-12,1%	-25,4%	7,9	-23,9%	-24,8%
Information et communication	12,6	-2,3%	9,2%	0,4	5,4%	-26,5%	13,0	-2,1%	7,5%
Activités des sociétés	6,6	-4,4%	-18,1%	0,4	0,0%	-37,1%	7,0	-4,2%	-19,6%
Activités immobilières	1 026,3	0,1%	6,0%	51,4	-16,7%	-25,8%	1 077,8	-0,8%	3,9%
Soutien aux entreprises	28,0	-8,4%	-12,7%	6,4	-5,5%	-3,5%	34,4	-7,9%	-11,1%
Enseignement, santé humaine, action sociale et autres services	16,5	-5,3%	70,3%	0,3	35,9%	-9,3%	16,8	-4,7%	67,4%
APE non renseigné	3,3	6,8%	-12,4%	0,5	251,1%	251,1%	3,7	16,8%	-0,9%
Total	1 363,3	-1,0%	6,1%	159,4	-8,2%	-15,8%	1 522,7	-1,8%	3,3%

Répartition des crédits par secteur d'activité

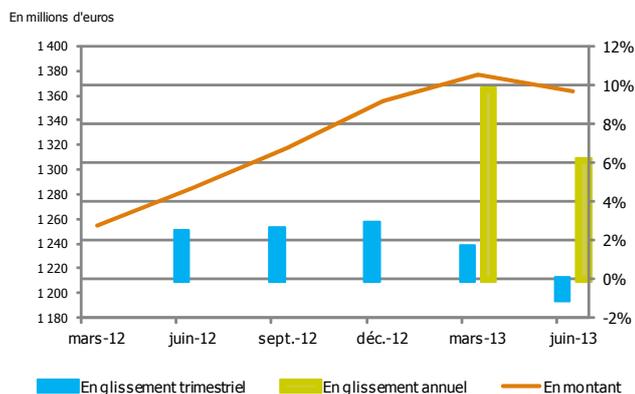


Répartition des crédits par terme

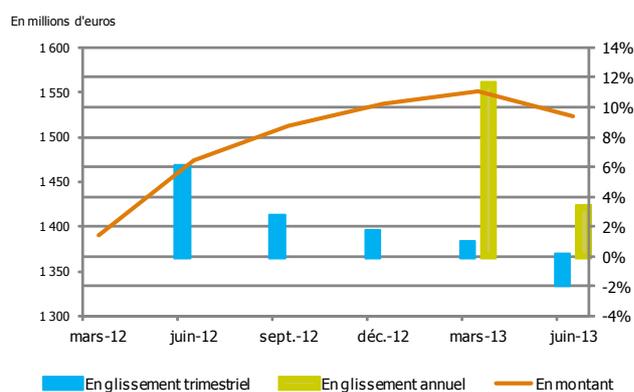


Évolution des crédits mobilisés et des crédits totaux

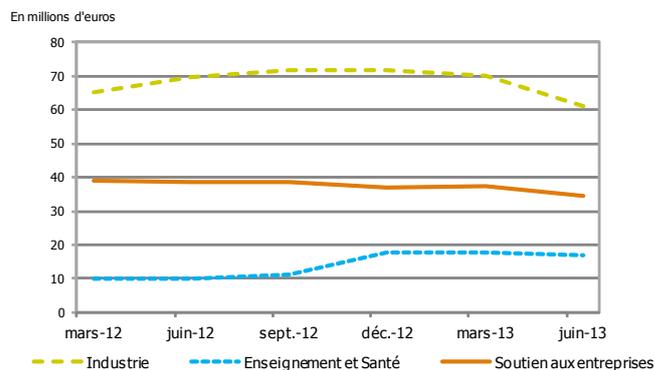
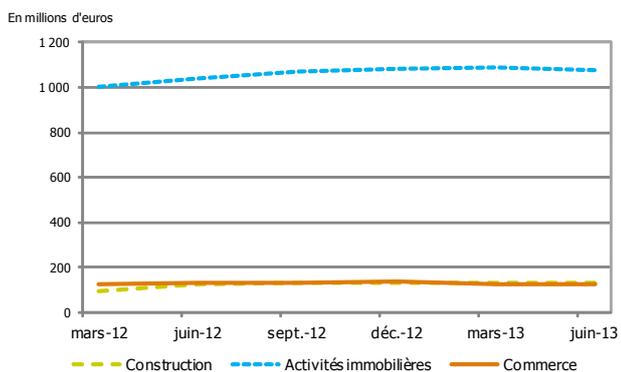
Evolution des crédits mobilisés



Evolution des crédits totaux



Évolution des crédits totaux dans les principaux secteurs d'activité

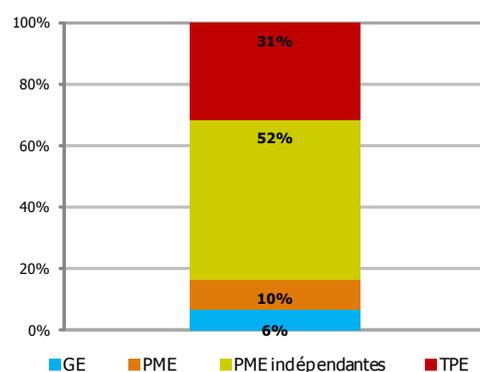
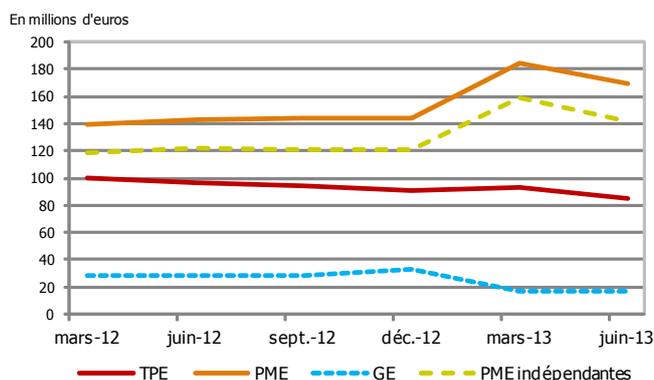


LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR TAILLE D'ENTREPRISES

EVOLUTION DES RISQUES PAR TYPE D'ENTREPRISES ET D'ENCOURS

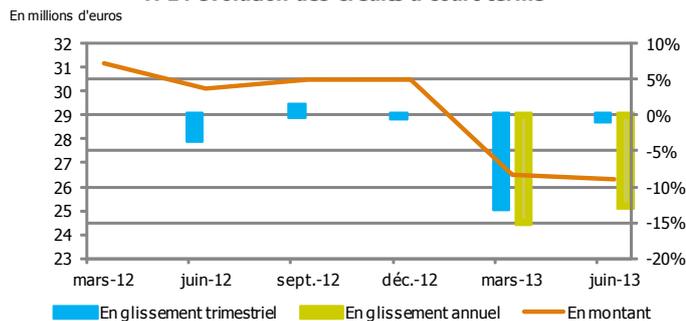
En millions d'euros	Nombre d'entreprises au 30/06/13	juin-12	sept.-12	déc.-12	mars-13	juin-13	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Crédits CT		0,0	0,0	4,5	1,3	1,5	14,6%	4487,9%
Crédits MLT		11,1	12,1	12,2	0,2	0,1	-50,0%	-99,0%
Crédit bail		17,1	16,5	16,0	15,4	15,4	0,1%	-9,7%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Total GE	2	28,2	28,7	32,7	16,9	17,1	0,6%	-39,6%
Crédits CT		50,0	52,0	58,8	62,7	54,1	-13,7%	8,2%
<i>dont PME indépendantes</i>		<i>38,7</i>	<i>39,2</i>	<i>40,8</i>	<i>45,0</i>	<i>38,6</i>	<i>-14,2%</i>	<i>-0,2%</i>
Crédits MLT		82,5	80,9	74,7	111,3	104,5	-6,0%	26,8%
<i>dont PME indépendantes</i>		<i>75,0</i>	<i>73,9</i>	<i>72,6</i>	<i>105,8</i>	<i>95,1</i>	<i>-10,1%</i>	<i>26,9%</i>
Crédit bail		8,2	8,0	7,8	8,4	8,6	2,1%	3,7%
<i>dont PME indépendantes</i>		<i>8,1</i>	<i>7,8</i>	<i>7,7</i>	<i>8,3</i>	<i>8,4</i>	<i>2,0%</i>	<i>4,2%</i>
Divers		2,6	2,4	2,3	2,6	2,5	-4,6%	-1,5%
Total PME	195	143,2	143,4	143,6	185,0	169,7	-8,3%	18,5%
<i>dont PME indépendantes</i>	178	121,8	120,9	121,1	159,1	142,2	-10,5%	16,4%
Crédits CT		30,1	30,5	30,5	26,5	26,3	-0,8%	-12,7%
Crédits MLT		54,2	52,9	49,8	56,9	49,7	-12,7%	-8,2%
Crédit bail		9,0	8,4	8,0	8,1	7,6	-5,2%	-15,5%
Divers		3,3	2,9	2,7	1,7	1,6	-5,5%	-49,5%
Total TPE	719	96,6	94,7	91,0	93,3	85,3	-8,5%	-11,7%
Holding et administrations d'entreprises	14	8,9	8,9	6,9	6,5	5,6	-13,3%	-36,5%
Activités immobilières	592	997,8	1 025,1	1 046,7	1 054,2	1 055,1	0,1%	5,7%
Divers	132	10,1	17,2	34,7	21,3	30,5	43,5%	201,2%
TOTAL entreprises	1 654	1 284,9	1 317,9	1 355,6	1 377,2	1 363,3	-1,0%	6,1%
Total crédits CT		102,2	104,9	120,2	114,4	107,9	-5,7%	5,5%
Total crédits MLT		1 076,8	1 109,8	1 128,8	1 154,8	1 152,3	-0,2%	7,0%
Total crédit bail		85,8	84,0	87,8	90,2	86,0	-4,6%	0,2%
Total crédits titrisés		20,1	19,2	18,7	17,7	17,2	-3,2%	-14,5%
TOTAL crédits mobilisés		1 284,9	1 317,9	1 355,6	1 377,2	1 363,3	-1,0%	6,1%
TOTAL crédits mobilisables		189,2	194,5	181,7	173,6	159,4	-8,2%	-15,8%
TOTAL	1 654	1 474,1	1 512,4	1 537,2	1 550,8	1 522,7	-1,8%	3,3%

Évolution et répartition des crédits mobilisés par taille d'entreprises

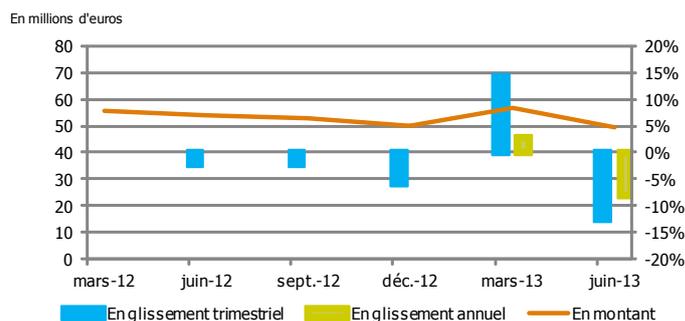


Évolution des crédits mobilisés des TPE par terme

TPE : évolution des crédits à court terme

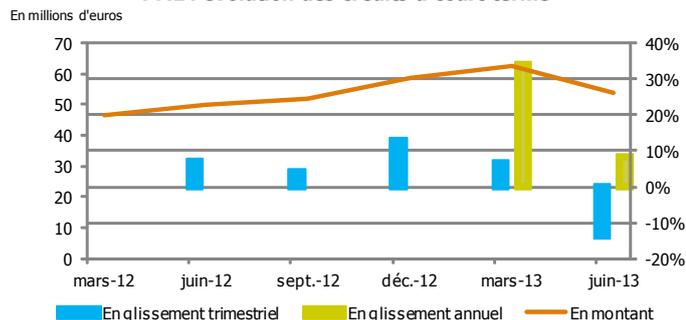


TPE : évolution des crédits à moyen terme

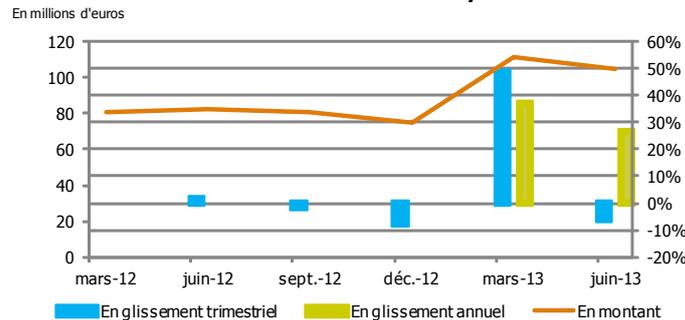


Évolution des crédits mobilisés des PME par terme

PME : évolution des crédits à court terme



PME : évolution des crédits à moyen terme



MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées sont établies à partir des déclarations des établissements de crédit au Service central des Risques (SCR) de la Banque de France, dès lors que les concours accordés aux entreprises localisées dans les départements d'outre-mer ou les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin dépassent le seuil de 25 000 euros. Les déclarations portent sur les crédits mobilisés (comprenant les crédits à court terme, à moyen et long terme, le crédit-bail et les crédits titrisés) et les crédits mobilisables (partie non utilisée des crédits confirmés et des crédits documentaires, ainsi que la partie non disponible des crédits en compte d'affacturage). Concernant les entrepreneurs individuels, seuls les encours professionnels sont déclarés.

Les entreprises sont classées en plusieurs catégories (classification figée sur un an) en combinant plusieurs critères :

- les **Grandes entreprises** (GE) : sont celles dont le niveau d'activité est supérieur ou égal à 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à des niveaux sectoriels (correspondant au plus fort endettement, calculé au niveau du 95^e centile), ou dont le maximum de l'encours de crédits mobilisables sur les 12 derniers mois dépasse 20 millions d'euros ;
- les **Petites et moyennes entreprises** (PME) : sont celles dont le niveau d'activité est compris entre 1,5 et 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à 1 million d'euros ;
- les **Très petites entreprises** (TPE) : sont celles dont le niveau d'activité est inférieur à 1,5 million d'euros, sous réserve que l'encours des crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) soit inférieur à 1 million d'euros et le maximum de l'encours mobilisable ne dépasse pas 20 millions d'euros.

Par ailleurs, des regroupements spécifiques sont effectués pour isoler les holdings et les entreprises du secteur « activités immobilières ».